



Championnat de voile du Québec 2011

10 et 11 septembre 2011

Club de Voile des Laurentides,
Oka, Québec

AVIS DE COURSE

1. Règles

- 1.1. La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile (RCV), les ordonnances de l'association Canadienne de Yachting (ACY), les règles internationales de la classe Laser (ILCA), à l'exception de celles modifiées par le présent avis de course et les instructions de course.
- 1.2. La régata est organisée par le Club de Voile des Laurentides (CVL), situé à Oka au Québec en conjonction avec la Fédération de Voile (FVQ) du Québec. La régata se tiendra du samedi 10 septembre au dimanche 11 septembre.
- 1.3. En accord avec la règle ISAF 20.4.1.1, le Comité organisateur peut exiger que le matériel publicitaire soit affiché ou porté.
 - 1.1. L'annexe P du RCV sera en vigueur.

2. Language

Les instructions de courses seront disponibles en français seulement.

3. Inspections et jauge

- 3.1. Les voiliers enregistrés à la régata peuvent être sujet à des mesures avant et au cours de la régata. Les règlements de jauge de la classe seront appliqués (ILCA).
- 3.2. Les lettres et les numéros sur les voiles faites au crayon à l'encre permanente, ne seront pas acceptables pour cette régata.

4. Admissibilité

- 4.1. Les compétiteurs doivent être membre de l'ICLA-NA ou de leur association nationale de Laser.
- 4.2. Tous les compétiteurs doivent avoir signé la feuille de décharge de responsabilité, ou par un parent s'il est mineur (moins de 18 ans).
- 4.3. La régata sera limitée aux classes de voiliers Optimist, Byte, Bic 293, RSX, Laser 4.7, Radial, Laser, 420 et 29er.
- 4.4. Les compétiteurs doivent compléter leur formulaire d'inscription et payer les droits avant le 11 septembre, 9h30. Aucune inscription ne pourra être faite après le 11 juillet, 9h30. Un minimum de cinq inscriptions est nécessaire pour constituer une classe.

5. Risque

C'est la décision du compétiteur de participer à la régata, à un départ ou de continuer une course. Le compétiteur est ultimement responsable des risques encourus. Le compétiteur acceptera l'entière responsabilité pour ses actions durant toutes les activités reliées à l'événement. Cela inclut aussi les activités terrestres avant, durant et après la régata.

6. Programme de la régates

6.1 Programme des activités

Date	Heure	Événement
Vendredi 9 septembre	18h00	Inscription jusqu'à 21h00 à la capitainerie du CVL
Samedi 10 septembre	7h00	Inscription
	9h30	Fin des inscriptions à la régates
	9h30	Réunion des barreurs
	10h30	Premier signal d'avertissement de la journée
	18h00	Souper après la régates
Dimanche 11 juillet	10h30	Premier signal d'avertissement de la journée
	16h00	Cérémonie de fermeture

6.2 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30, le dernier jour de la régates.

7. Frais d'inscription

7.1. L'inscription et les frais seront effectués au plus tard le 10 septembre, 9h30.

7.2. Les frais d'inscription incluant les taxes, sont de :

65\$ par compétiteur (si le paiement est reçu au plus tard le 5 septembre 2010).

80\$ par compétiteur (si le paiement est fait après le 5 septembre 2010).

7.3. L'inscription inclue 2 jours de course, deux lunchs légers, un souper le samedi, de l'eau en bouteille et un souvenir de régates. Il se pourrait que le souvenir de régates ne soit pas fourni si l'inscription et le paiement sont reçus après le 5 septembre.

7.4. Il est possible de réserver pour des invités supplémentaires pour le souper du samedi. Les frais individuels sont de **15\$**.

7.5. Des frais de **20\$** par personne sont demandés pour le camping au club pour la durée du séjour.

7.6. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site WEB suivant :

<https://event-manager.compete-at.com/cvl>

7.7. 100% des frais seront remboursés si l'annulation est reçue avant le 5 septembre, mais seulement 50% des frais seront remboursés par après. Il faut aviser : an.robaille@videotron.ca ou sur place au bureau d'inscription.

7.8. Le chèque doit être fait au nom du *Club de Voile des Laurentides* et envoyé à

Club de voile des Laurentides

2 rue Racicot

Oka (Québec) J0N 1E0

8. Instructions de course

Les instructions de course seront disponibles au bureau d'inscription, à la capitainerie du CVL à compter du vendredi 9 septembre, 18h00.

9. Aire de compétition

9.1. Les parcours de course de type standard (ILCA) seront précisés dans les instructions de course (IS).

9.2. L'aire de course sera sur le lac des Deux-Montagnes près du Club de Voile des Laurentides.

10. Classement

10.1. Le Système de Points a Minima tel que décrit à l'Annexe A4 des Règles de course à la voile, sera en vigueur avec les modifications décrites ci-dessous.

10.2. Sept (7) courses sont prévues; un minimum de deux (2) courses doit être complété pour constituer une régates.

10.3. Quand cinq (5) courses ou plus sont complétées, le pire score sera écarté du calcul cumulatif.

11. Bateau support

11.1. L'accès du site de régates est interdit pendant une course à l'entraîneur et aux accompagnateurs (trices).

11.2. Les bateaux des entraîneurs et des accompagnateurs ne peuvent traverser le parcours de course en tout temps.

12. Localisation des voiliers sur terre et mise à l'eau

12.1. Tous les bateaux doivent être localisés à l'aire désignée sur le terrain.

12.2. Tous les bateaux doivent être mis à l'eau à la rampe d'accès.

13. Prix

13.1. Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe.

13.2. Si le nombre le permet, une classe junior Radial et junior Laser seront reconnus pour les moins de 18 ans. De même, la classe Laser Master sera reconnue pour les seniors selon les normes en vigueur dans le District 1.

14. Décharge de responsabilité

14.1. Les compétiteurs participent à la régates à leur propre risque. Voir règle 5 : **Risque**

14.2. Le Club de Voile des Laurentides et tous les personnes et groupes impliqués dans l'organisation de la régates n'accepteront aucune responsabilité que ce soit pour tout blessure, dommage, pertes ou réclamation, de nature personnelle ou matérielle, occasionnés ou infligés à un participant avant, pendant et après la régates.

14.3. Suite à son inscription, le participant à cette régates, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout media de Web, de journaux, ou de publicité.

14.4. Les participants acceptent de plus d'être liés par les Règles de courses à la Voile (RCV) et par toutes autres règles qui accompagnent cet événement.

15. Assurance

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'événement. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

16. Avis de course, Instructions de course et amendements

L'avis de course, les instructions de course et les amendements seront affichés sur le tableau officiel de la régates à la capitainerie du Club de Voile des Laurentides.

17. Hébergement et nourriture

17.1. Un nombre limité de sites de camping sera disponible au Club de Voile des Laurentides.

L'allocation des terrains de camping sera effectuée sur la base du premier inscrit et réception du paiement. Voir article 7.5 pour l'inscription obligatoire pour le camping.

17.2. Les épiceries et les restaurants sont situés à environ 5 à 8 km du club.

17.3. Le CVL est loin d'agglomérations importantes et il faut réserver tôt si vous désirez loger en hôtel ou en camping étant donné la période de vacance. La liste suivante des lieux d'hébergement est fournie afin de vous aider avec votre planification.

Camping d'Oka:

Parc national d'Oka
2020, chemin d'Oka
Oka (Québec) J0N 1E0
Téléphone : (450) 479-8365
Télécopieur : (450) 479-6250
parc.oka@sepaq.com

Hôtels:

Pour informations générales :
www.laurentides.com

L'impéria
570, rue Dubois, Saint-Eustache (Québec) Canada, J7P 3B0
1-888 472-3336
www.imperiahotel.com

Motel Auberge Saint-Eustache
40, rue Dubois, Saint-Eustache
(Québec) Canada, J7P 4W9
Ligne sans frais : 1 866 498-6825
Téléphone : 450 473-6825
Télécopieur : 450 473-8808
www.aubergesteustache.com

18. Autres informations

Directeur de la régata : Pierre Charbonneau
Organisation de la régata : André Robitaille
an.robitaille@videotron.ca

WEB : <http://www.cvl.qc.ca> (incluant la localisation du club)

Inscription : <https://event-manager.compete-at.com/cvl>

Autres possibilités d'hébergement

Type	Nom	Adresse	Téléphone	Distance	Site
Info Touristique	Bureau d'information touristique d'Oka	183, rue des Anges, Oka, J0N 1E0	(450) 479-8389		
Info Touristique	Office Touristique des Basses Laurentides	600, rue Dubois, St-Eustache, J7P 5L2	(450) 491-4444		www.basseslaurentides.com
	Chez des membres du CVL tout près du club	an.robitaille@videotron.ca	(450) 473-6058		Un certain nombre de places sont disponibles chez des membres de notre club. S'y prendre d'avance.
B&B	La Capucine	42, rue de l'Église, St-Placide, J0V 2B0	(450) 258-0202	7 km	www.geocities.com/gitelacapucine
B&B	Gite Cocorico	147, rue Théoret, St-Joseph-du-Lac, J0V 1X0	(450) 623-0452	25 km	www.gitecocorico.com
B&B	Gite des jardins de la Montagne	2371, Chemin Principal, St-Joseph-du-Lac, J0N 1M0	(450) 623-0574 (866) 623-0574	25 km	http://pages.videotron.com/jardinsm/